

**MESSAGE TECHNIQUE 03-19**

Pensez à commander vos reliquats azotés, nous vous enverrons une synthèse des premiers prélèvements dès que possible.

Pensez à réserver vos semences de pois et  
orge de printemps :

Pois (ASTRAUNOTE, SAFRAN) : densité : 85 grains/m<sup>2</sup> en limon à 100 grains/m<sup>2</sup> en craie.

Orge de printemps (PLANET, IRINA) : 275 à 300 grains/m<sup>2</sup>.

**Traitement de semence :**

**T2** : CELEST NET 0,2 ql/ha (blé, orge)

**T2 + mouche grise** : AUSTRAL PLUS NET 0,5 l/ql 10 g/l fludioxonil  
40 g/l téfluthrine + 0,1 l/ql AG 40 R (Pelliculant)

Point réglementaire :

Changement de condition d'emploi des solutions à base de **propiconazole**,  
**suite à un changement de phrase de risque (H360D)**

Concerne les produits suivant : CHEROKEE, MENARA ULTRA, DIAPAZON, ANDROMEDE, MELTOP 500, ZENIT, TASPА, OVERDEX, CERMIRA, COGITO, BRAVO Premium, SIMBO, TILT 250, ARMURE, TIRO, QUILT Xcel.

Ces solutions deviennent désormais interdites de mélange avec une autre spécialité phytosanitaire

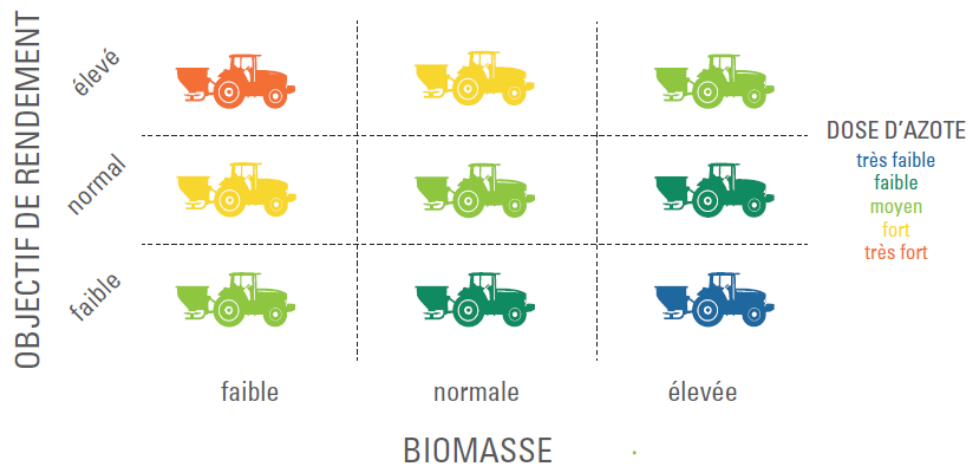
- Page betterave de votre brochure, le SAFARI DUOACTIVE est homologué à la dose de 210 gr/ha (3 applications maxi).  
Pour l'ETHOFOL 500 SC il est homologué à 2 l/ha par cycle cultural.

# Parrot® AIRINOV

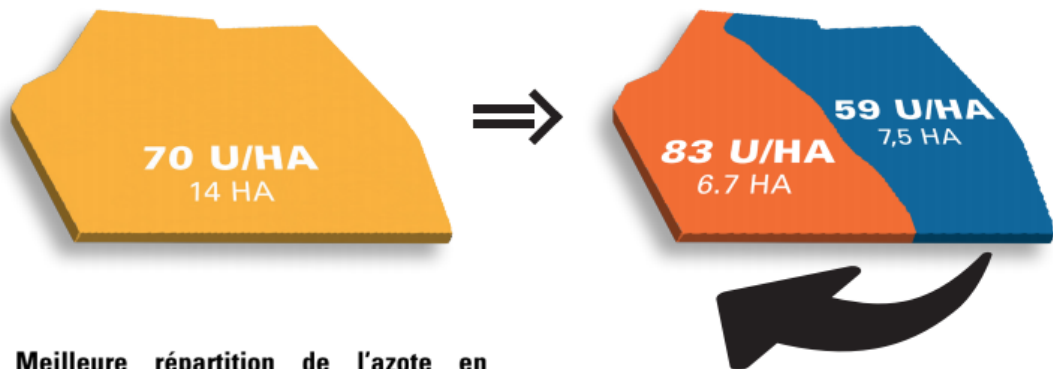
Pensez à réserver votre survol.  
Veuillez vous rapprocher de votre conseiller préconisateur.

## S'ADAPTER AU BESOIN EN AZOTE DE LA PLANTE

Le pilotage de la fertilisation des colzas prend en compte la biomasse et l'objectif de rendement. Lorsque la biomasse est faible en sortie hiver, le conseil sera fort pour atteindre l'objectif de rendement. A l'inverse, un gros colza aura un conseil plus faible pour atteindre un même objectif de rendement.



### + 45 €/ha de marge en modulation manuelle



➤ Meilleure répartition de l'azote en fonction du potentiel.

85 kg d'azote réalloués sur 14 ha.

11 U/ha non gaspillées

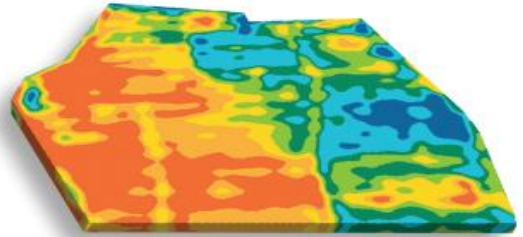
+

=

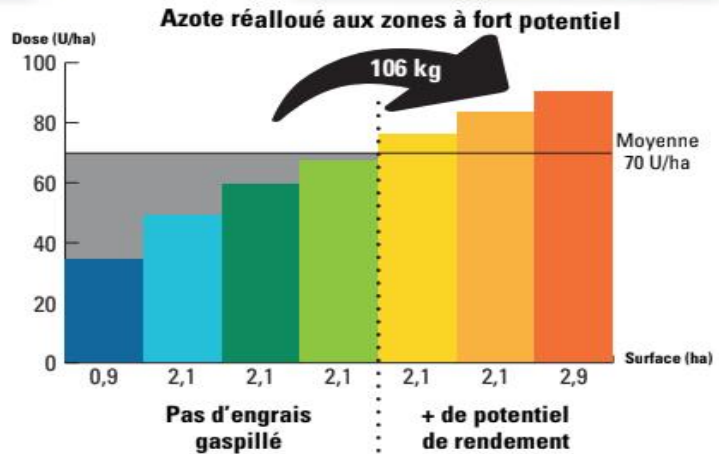
+ 2 qx/ha de potentiel

+ 45 €/HA DE MARGE

# + 60 €/ha de marge en modulation automatique



	Dose	Surface	%
	34 U/ha	0,9 ha	6
	49 U/ha	2,1 ha	15
	59 U/ha	2,1 ha	15
	67 U/ha	2,1 ha	15
	76 U/ha	2,1 ha	15
	83 U/ha	2,1 ha	15
	90 U/ha	2,8 ha	19



**15 U/ha non gaspillées**

+

**+ 3 qx/ha de potentiel**

**= + 60 €/HA DE MARGE**

## MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LA MODULATION

### Manuelle



Imprimer la carte

ou



Application mobile AIRINOV

### Automatique



Console GPS

+



Pulvé modulation

ou



Épandeur à pesée

**TESTER SANS INVESTIR**

**RENTABILISER SON MATÉRIEL**

Jérôme PERRON / Laurent DUVAL

Pour les conditions de mise en œuvre, se référer aux bonnes pratiques phytosanitaires et respecter les exigences réglementaires définies dans l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et l'utilisation des produits visés à l'article L.253-1 du code rural. Pour la composition des spécialités mentionnées dans le message, se référer au guide culture ASEL 2013-2014

S.A.S. au capital de 1 300 000 € - SIREN : 303.862.155 - R.C.S. Saint-Quentin 303.862.155

Agri service du Laonnais agréé pour la distribution de produits phytopharmaceutiques, N° PI 00006

